
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

PAYS GORGES CAUSSES CEVENNES

Du 02 avril 2009 à La Salle Prunet

Ordre du jour :

- **Présentation des rapports d'activité et financiers de l'Association de Préfiguration du Pays Gorges Causse Cévennes**
- **Présentation et mise au vote du projet de fusion-absorption**
- **Présentation des projets possibles du Pays 2009**
- **Moyens humains et financiers**
- **Questions diverses**

Participants :

Membres de l'Association de Gestion :

Représentant la CC des Gorges du Tarn : Régine GERBAIL

Représentant la CC du Pays de Florac : Michel VIELLEDENT, Serge VEDRINES

Représentant la CC Tarnon Mimente : Monique FRAISSINET

Représentant la CC des Hauts Gardons : Hubert PFISTER

Représentant la CC des Gorges de la Jonte : Arnaud CURVELIER, Jean-Charles COMMANDRE (représenté par Michel VIELLEDENT)

Conseillers Généraux : Michèle MANOA

Chambres consulaires : Jean-Pierre JASSIN (CCI), Christian ANDRE (CMA)

Excusé : Alain ARGILLIER, conseiller général

Membres du Conseil de Développement :

Collège des élus : François ROUYEYROL, Danièle DE MAIO, Michel SALLES, Christian HUGUET

Collège Associations et Habitants : Sandrine CENDRIER, Monique IZARD, Hélène DUBOIS, Joël THOMAS, Olivier KANIA, Daniel SIMON

Collèges socio-économique : Christophe PROBST, Serge PRATLONG

Excusés : Georges LE BRIS, Florence PRATLONG

Participaient également : Guy LEVEQUE (Sup Agro Florac), Christiane DELTROY (correspondante Midi Libre), Alain LAGRAVE (Gite d'étape), Sylvie DUMAS, Grégory COVINHES (RELANCE), Stéphane LOUBERT (Cinéco), Sylvie CHABROL (La Salle Prunet), Francis MATHIEU (CRPF), Michel COLRAT (CC Hauts Gardons), Rémi NOEL, Michel RINGOT (CC Tarnon Mimente), Lucie HUGON (Maison de l'Emploi), Sylvain LHUILLIER (CBE)

1. Les Rapports d'activités et financiers

Le rapport d'activité 2008 de l'association de préfiguration du Pays Gorges Cévennes (voir doc joint) a été remis à chaque participant en début de séance. Il est présenté par Hélène THOUVENIN.

Il est adopté à l'unanimité.

Le compte de résultat 2008 ainsi que le bilan au 31/12/2008 sont présentés. Ils sont adoptés à l'unanimité.

2. Le projet de fusion-absorption

Afin d'assurer la continuité des engagements pris en cours par l'Association de préfiguration (contrat de Pays, Leader, demande de subvention,...), il est nécessaire que l'Association de Gestion du Pays « absorbe » l'association de Préfiguration et ainsi facilité le passage de relais entre ces deux entités.

La convention de fusion-absorption, qui présente les deux associations et le passif et l'actif transmis est exposée.

Elle est approuvée à l'unanimité par les membres de l'Association de Préfiguration.

L'Association de Gestion approuve ensuite elle aussi cette convention.

La fusion-absorption de l'association de préfiguration par l'association de gestion est donc officialisée en cette date du 02 avril 2009.

3. Les projets du Pays pour 2009

Hubert PFISTER insiste sur le fait que désormais, le Pays est reconnu par la Région et que les projets soutenus par le Pays rencontrent une meilleure acceptation. La collaboration avec le Pays des Sources (autour de Mende) se développe avec la création du GAL Terre de Vie en Lozère et que nous allons continuer à travailler en commun. Enfin le Conseil Général comprend les Pays et leur dynamique.

Hélène THOUVENIN présente ensuite les projets portés par le Pays pour 2009.

3.1) L'accueil d'actifs (appel à projet Massif Central)

La candidature du Pays a été sélectionnée dans le cadre l'appel à projet du Massif Central (seule retenue dans la région) grâce à un travail efficace entre les techniciens du CBE, la CC des Hauts Gardons et RELANCE.

- Objectif général du projet

- ⇒ Optimiser l'attractivité naturelle du territoire du Pays Gorges Causses Cévennes
- ⇒ Cibler l'accueil de population active et d'activités pour lutter contre la désertification
- ⇒ Disposer des outils et d'une organisation locale de l'accueil d'actifs

- Etape 1 : Création d'un réseau multipartenarial :

- ⇒ Constituer un réseau d'accueil qui renforce l'efficacité des diverses structures œuvrant pour l'accueil de populations
- ⇒ Coordonner les actions menées par ces acteurs afin d'améliorer l'accueil de population sur le territoire et un projet d'organisation opérationnelle du réseau.

- Recensement des acteurs et réalisation d'une « fiche acteur/structure »
- Réunions mensuelles des acteurs pour créer des outils communs
- Réalisation d'une étude auprès des nouveaux arrivants :

- Etape 2 : Animation et vie du réseau

- ⇒ Se doter des outils pour mettre en œuvre l'organisation locale de l'accueil d'actifs
- ⇒ Accompagner les porteurs de projets en mobilisant les compétences de chaque structure

- « fiches renseignement installation » pour les demandes d'installation
- « fiches offres d'installations » pour les offres d'installation
- Elaboration d'un guide de l'installation
- Elaboration d'un outil internet sur le site du Pays pour diffuser les offres d'installation locales ainsi que les informations sur le réseau d'accueillants
- Constitution d'un comité technique d'accueil pour répondre aux demandes d'installations repérées
- Organisation de la promotion du territoire (foire à l'installation de Limoges..)
- Animation pour la mobilisation du foncier d'activité
- Etude action sur la création d'un point info logement en lien avec l'OPAH

❖ Budget et plan de financement

Dépenses (sur 2 ans)		Recettes (sur 2 ans)	
Salaire animateurs	85 250 €	Massif	73 500 €
Déplacements	6 750 €	Conseil Général	10 500 €
Etudes	13 000 €	Fonds propres	21 000 €
TOTAL	105 000 €	TOTAL	105 000 €
En 2009			
Salaire animateur	15 500 €	Fonds propres (20%)	4 680 €
Déplacements	1 000 €	Massif (70%)	16 380 €
Etudes	6 400 €	CG 48 (10%)	2 340 €
TOTAL	23 400 €	TOTAL	23 400 €

La commission agricole s'est réunie plusieurs fois et servira d'appui à la bonne réalisation de ce projet. Il sera nécessaire également d'y associer la commission « économie – accueil d'entreprises ».

3.2) La commercialisation des productions locales

La commission agricole a proposé de recruter un stagiaire pouvant s'occuper de répertorier les productions locales réalisées sur le Pays et de voir là où des opportunités existent en matière de développement de débouchés.

Daniel SIMON a déjà réalisé un important travail d'analyse et propose de faire réaliser une ou des études de faisabilité concernant certains débouchés. La commission agricole doit se réunir pour décider des suites à donner.

Il y a un lien à faire avec le projet de SupAgro sur les circuits courts. Hubert PFISTER précise également qu'une OCAGER va avoir lieu sur la Communauté de Communes des Hauts Gardons et que les résultats seront transférables à l'ensemble du Pays s'ils sont positifs.

3.3) L'élaboration d'un Schéma Local d'Organisation Touristique (SLOT)

Rappel :

- 3 jours de formation-action fin 2008 proposées par l'association de préfiguration du Pays
- Le 15/01/09 : réunion des techniciens des OT, Cévennes Ecotourisme, SIVOM Grand Site et d'une quinzaine de prestataires touristiques pour travailler sur le projet

Financement :

- 25 000 € pour le SLOT dont 50% région, 20% autofinancement (5 000€) et possibilité de leader
- 15 000€ pour la formation dont 60% AGEFOS, Région, FSE ; 40% d'autofinancement

❖ Proposition de cahier des charges SLOT de la commission tourisme

Objectif du SLOT :

- ⇒ Définir et valider une politique touristique commune pour la destination avec un programme d'actions concrètes
- ⇒ Mettre en place et faire valider une organisation locale par les acteurs touristiques (OTSI, professionnels, associations, collectivités, SIVOM, Département, CDT, Région...)

Sur la méthode : il est fondamental que la démarche s'appuie sur la participation de tous les acteurs locaux et que chaque étape soit validée par tous.

1) Phase 1 : Analyse Forces/Faiblesses et synthèse de l'état des lieux de la destination

- ⇒ Identifier et faire partager les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire, de l'offre, des populations, des structures, de l'organisation du territoire, de son positionnement actuel
- ⇒ Avoir des éléments quantifiés qui mettent en évidence l'importance de l'activité touristique sur le territoire (nombre prestataires, emplois, chiffres d'affaires, retombées fiscales...) et les fluctuations saisonnières et géographiques
 - Etudier l'ensemble de la destination
 - En s'appuyant sur les documents et les rencontres qui ont eu lieu
 - Rencontres individuelles ou collectives d'acteurs

2) Phase 2 : Recensement et analyse des acteurs, programmes et politiques du tourisme sur le Pays Gorges Causse Cévennes

- ⇒ avoir une représentation des acteurs existants, de leur rôle, objectifs, missions, moyens et organisation interne, lacunes, périmètre d'intervention
- ⇒ Mettre en évidence les collaborations, les concurrences, les redondances, les blocages, les divergences/convergences
- ⇒ Avoir une analyse AFOM de l'organisation des acteurs et de ses principaux enjeux

- Avoir des représentations visuelles (cartes, schémas...) en fonction des différentes missions des acteurs

3) Phase 3 : Définition des orientations stratégiques

Objectifs:

- ⇒ avoir un positionnement touristique de la destination commun et partagé, adapté aux spécificités des trois entités géographique du territoire (maillage)
- ⇒ Elaborer un programme d'actions avec une hiérarchisation et un phasage : communication, commercialisation, équipements, animation...
 - Proposer des scénarios de stratégies de développement touristique
 - Faire partager une stratégie par les acteurs locaux, les partenaires
 - Prévoir 3-4 actions structurantes et innovantes

4) Phase 4 : Organisation stratégique du territoire : rôle de chacun et moyens pour la mise en œuvre du SLOT

Objectifs:

- ⇒ Proposer et faire valider le SLOT
- ⇒ Préconiser et faire valider une méthode pour fédérer et organiser les acteurs locaux pour permettre la mise en œuvre des actions (structuration des OTSI et réseaux en pôle touristique ? qui fait quoi ? comment ? avec qui ? quels coûts ? quels financements?)
 - Proposer des scénarios d'organisation territoriale
 - Faire partager une organisation par les acteurs locaux, les partenaires

Les participants réagissent sur le lien nécessaire à faire avec les actions du CDT et du PNC. Les 40 ans du PNC pourraient être l'occasion de réaliser de grosses opérations de promotion.

4) La labellisation des Cafés de Pays

Réunion le 24/02/09 avec la fédération des Pays Touristiques avec des élus, des gestionnaires d'établissement, la Cci, le CBE, des OTSI

Point fort de la démarche de labellisation :

- Amener les cafés (ouverts 8 mois/par) à travailler sur leur offre en devant proposer 3 boissons locales, 3 animations par an et présenter une vitrine des produits locaux
- Créer un réseau entre les cafés et entre les producteurs locaux
- Proposer des animations hors saison pour le territoire
- Bénéficier de l'image de qualité Café de Pays
- Possibilité aussi détendre la démarche avec les assiettes de pays

Conclusions de la réunion

- Intérêt de gestionnaires pour être labellisé lors du comité régional du 5 mai 2009 (**au moins 3 recensés et prêts**)
- Action territoriale d'animation

Techniquement :

- Aider les cafés à monter leur candidature (mars)
- Réaliser une visite avec la Cci ou RELANCE (avril)
- Participer avec la Cci, la Chambre d'agriculture (ou RELANCE) au comité de sélection du 5/05/09
- Acheter des packs communication (enseigne, verres, présentoir...) à mettre à disposition des cafés

Financièrement :

- 1 000 € environ par café labellisé à la charge du Pays
- Coût des animations à la charge les cafés (avec aide du Pays)
- Piste de financements : région (30%), département, leader ?...

5) L'actualisation du site internet

Budget : 6 300€ dont 1 300€ pour le Pays, et 5 000€ de la région

- Cahier des charges commencé mais à compléter en fonction des attentes
- Volonté que le site serve à mettre en ligne des informations diverses sur le pays mais aussi des services (co-voiturage, offre de locations, maison de l'emploi...)
- Adresse mail du Pays

La commission communication sera réunie afin de rédiger le cahier des charges.

6) Proposition de transfert de gestion de la plateforme de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale

Michel VIELLEDENT, Président de la Communauté de Communes du Pays de Florac et du Haut Tarn soumet la proposition suivante au Pays Gorges Causses Cévennes :

Pourquoi ?

- Le territoire concerné est similaire à celui du pays (+ CC Vallée Longue)
- Le pays a plus de légitimité à porter la MDE que la CC du Pays de Florac
- Le transfert de la gestion d'une plateforme d'une collectivité locale à une association a déjà été mis en œuvre sur un autre territoire.

Quand ?

- 1er juillet 2009

Comment ?

- Signature d'une convention entre la CC du Pays de Florac et l'association de gestion du Pays
- La CC reste responsable de la mise en œuvre de la convention qui la lie avec l'association de la MDE 48
- Le pays assure la gestion de la plateforme et rend des comptes à la CC du Pays de Florac

Et concrètement :

- embauche de l'animatrice par le Pays Gorges Causses Cévennes
- mise à disposition des locaux et du matériel informatique par la CC

Quel coût pour le pays ?

- prise en charge du fonctionnement par l'Etat et de l'association MDE 48
- Reste de l'autofinancement couvert par la CC du Pays de Florac jusqu'au 31/12/2010 (fin des aides)

Possibilité d'évolution / avantages :

- Labellisation relais service public pour développer de nouveaux partenariats et pour mutualiser les coûts de fonctionnement et les aides sur un 1 ETP
- Etude des possibilités de mettre en place des relais sur les communes intéressées
- Temps d'animation possible pour le portage de projets dans le cadre de la cohésion sociale

L'assemblée se déclare tout à fait favorable à cette proposition et délibère en faveur du transfert.

7) La préparation du contrat de Pays 2010

Les délais proposés par la Région ont changé. Pour coller au mieux aux années civiles, la Région propose en effet de leur faire parvenir les fiches-actions de chaque projet au mois de septembre 2009 pour les inscrire au contrat de Pays 2010.

Il y a donc nécessité de travailler dès aujourd'hui pour proposer des actions construites à l'automne.

Le Pays va donc réunir ses commissions durant le printemps et jusqu'à l'été. Les objectifs de ces commissions seront :

- suivre les projets en cours
- faire remonter les projets existant sur le territoire et susceptibles d'intégrer le contrat de Pays 2010 (en accord avec la charte de développement)
- définir les actions prioritaires à mener au niveau de l'ensemble du territoire Pays et qui seront portées directement par le Pays.

Le Président invite donc les participants à s'inscrire dans les commissions et à y participer activement.

8) Le programme LEADER « GAL Terre de Vies »

La structure GAL Terre de Vie qui gère les fonds européens a été créée en novembre 2008. Elle comprend les membres du Conseil d'Administration des 2 Pays (Pays GCC, et Pays des Sources).

2009 sera la première année de fonctionnement avec deux sessions de sélections prévues. Une réunion d'information pour présenter l'ensemble du dispositif, le mode opératoire et le calendrier aura lieu à Ispagnac, le jeudi 16 avril à 18h. Les animateurs du Pays Gorges Causses Cévennes servent de relais et vous pouvez les solliciter pour toute question au sujet du GAL. N'hésitez pas !

4. Les moyens nécessaires

4.1 – ressources humaines

Les moyens humains proposés pour réaliser l'ensemble de ces projets sont exposés ainsi :

- **Pour le fonctionnement et l'animation :**
 - **1 ETP responsable animation et bon fonctionnement du Pays** : Hélène Thouvenin
 - **Départ en congés maternité** : Remplacement à mi-temps par convention de mise à disposition de Sylvain Lhuillier du CBE des Cévennes d'avril à septembre 2009
 - **un CAE comptabilité/secrétariat/administratif en CAE à 35h à partir de mai**
- **Pour la mise en œuvre des actions :**
 - **1 ETP pour la maison de l'emploi** : Lucie Hugon au 01/07/2009 en CDD
 - **1 ETP d'animation sur l'accueil/foncier** embauche au 01/07/09 en CDD
 - **Un stagiaire sur la commercialisation des productions locales** (commission agricole)

L'assemblée délibère et autorise le Président à réaliser les embauches prévues.

4.2 – Le budget prévisionnel 2009

Le budget prévisionnel 2009 présenté par le Président présente deux volets (voir document joint) :

- un volet animation générale
- un volet actions (Tourisme, Accueil, site internet,...)

Pour avoir les moyens de réaliser l'ensemble des actions, le bureau du Pays propose, afin de bénéficier d'un autofinancement suffisant, une adhésion par communauté de communes de 2€ par habitant (à savoir 1€ pour l'animation et 1€ pour les actions).

Il sera demandé à chaque conseiller général 3000 €.

L'assemblée délibère à l'unanimité sur cette proposition. Il est demandé aux délégués communautaires de transmettre cette information et de faire voter l'adhésion de leur communauté de communes au plus vite afin que la Pays bénéficie de fonds pour fonctionner.

Adhésions au Conseil de Développement :

Elle est fixée à 5 € pour les personnes individuelles et à 15 € pour les associations, entreprises, etc...

La séance est levée à 20h.
